



COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

SYNTHESE D'AVIS

6 OCTOBRE 2021

tocilizumab
ROACTEMRA 20 mg/mL, solution à diluer pour perfusion
Réévaluation

► L'essentiel

Avis favorable au maintien du remboursement, en association au méthotrexate, dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde active modérée à sévère chez les patients adultes ayant présenté soit une réponse inadéquate, soit une intolérance à un précédent traitement par un ou plusieurs traitements de fond (DMARDs) ou par un ou plusieurs antagonistes du facteur de nécrose tumorale (antiTNF α). Chez ces patients, ROACTEMRA peut être utilisé en monothérapie en cas d'intolérance au MTX, ou lorsque la poursuite du traitement par MTX est inadaptée.

*Ce document a été élaboré à partir de l'avis de la Commission de la transparence
disponible sur www.has-sante.fr.*